

H-France Review Vol. 17 (November 2017), No. 217

Sharon Farmer, *The Silk Industries of Medieval Paris. Artisanal Migration, Technological Innovation, and Gendered Experience*. Philadelphia : University of Pennsylvania Press, 2017. ix + 354 pp. Maps, tables, figures, appendices, notes, bibliography, and index. \$69.95 U.S. (cl). ISBN 978-0-8122-4848-7.

Review by Francine Michaud, University of Calgary.

Comme pour faire contrepoids à l'étude magistrale que publiait en 2005 Anne F. Sutton sur l'artisanat et l'industrie de la soie à Londres du XIIe siècle jusqu'à la fin du XVIe siècle, Sharon Farmer offre aujourd'hui son pendant parisien : *The Silk Industries of Medieval Paris. Artisanal Migration, Technological Innovation, and Gendered Experience*. [1] Connue pour ses travaux récents sur la pauvreté à Paris, S. Farmer jette un nouveau regard sur ces mêmes activités dans la capitale des rois capétiens.[2] Mais, contrairement à A. Sutton, elle restreint essentiellement les paramètres de son enquête au tournant des XIIIe et XIVe siècles pour braquer son objectif sur l'émergence d'une industrie de luxe jusqu'ici inconnue, celle de la soie, et sur ses acteurs, petits et grands, issus principalement de la marginalité socio-culturelle de l'époque : immigrants italiens, femmes et juifs.

Au-delà du célèbre livre des métiers d'Étienne Boileau (1266-1275) et de l'étude magistrale qu'en a faite Bronislaw Geremek il y a déjà plus de 35 ans, la relative pauvreté des fonds d'archives parisiens à la fin du XIIIe et au début du XIVe siècle sur les pratiques de l'industrie textile – et dont « il est difficile d'en prendre l'exacte mesure chiffrée » suivant l'historienne de Paris Simone Roux – donne à *The Silk Industries of Medieval Paris* un véritable air de défi.[3] Faisant flèche de tout bois, S. Farmer se résout astucieusement, comme le suggérait d'ailleurs Roux, à tirer profit des sources fiscales et administratives au vu de la norme statutaire : les rôles de taille parisiens de 1293 à 1313, alliés aux livres de comptes et inventaires dressés dans les maisons royales et aristocratiques à travers l'Europe du XIe siècle jusqu'à la fin du Moyen Âge, viennent de la sorte suppléer aux règlements des métiers de la soie à Paris.[4] D'entrée de jeu, l'auteure se prépare à démystifier une double tradition historiographique jugée réductrice et chauviniste : d'une part, celle d'un Paris médiéval (n'en déplaise à Luca Molà, p. 1) qui fut bel et bien pourvu d'une industrie de fabrication de la soie haut de gamme (*a luxury silk cloth production*) à la fin du XIIIe siècle aux côtés des petits métiers soyeux déjà bien implantés et qui perdura pendant plus d'un siècle; d'autre part, celle du mythe des origines (autrefois attaqué par Marc Bloch) arguant que le Paris moderne doit sa population non pas aux apports des campagnes médiévales françaises (« a myth [that] continues into the early 1990s and beyond » p. 2), mais aux immigrants étrangers. En outre, elle entend démontrer que les ressortissants des régions méditerranéennes, principalement les merciers-entrepreneurs et artisans venus des cités italiennes productrices de soie, sont les véritables héros de cette aventure industrielle qui n'ont pas rechigné, par ailleurs, à s'intégrer à la population locale. Cette position a le mérite d'ébranler la vieille image du banquier Lombard de passage dans la ville royale, toujours véhiculée dans l'historiographie la plus récente.[5] De plus, Sharon Farmer estime que les métiers parisiens de la soie, artisanat hiérarchique et genré par excellence, ont offert aux femmes une niche professionnelle inégalée au plan économique et social (*high status labor*) qui aurait fait l'envie de leurs consœurs italiennes (p. 3).

Cinq parties forment la charpente de l'ouvrage. Un premier chapitre met en place le contexte de l'artisanat et de l'industrie de la soie dans la capitale du royaume, marché idéal pour la consommation des produits de luxe favorisant le flux de capitaux italiens et d'artisans spécialisés. Le second chapitre—d'une clarté remarquable—décrit minutieusement les sources d'approvisionnement de la matière noble, depuis la sériciculture orientale et les techniques de production de soie grège ou tissée, en passant par les réseaux de transport et leurs agents au gré des perturbations militaro-politiques, jusqu'au marché parisien de la fin du XIII<sup>e</sup> siècle, suffisamment mûr pour le développement d'un secteur soyeux dans la capitale. Le mouvement migratoire des entrepreneurs de la commercialisation—et éventuellement de la production indigène des textiles de la soie—suivis d'artisans et d'artisans spécialisés font l'objet du troisième chapitre. Le chapitre suivant est consacré à l'étude de la hiérarchie croissante fondée sur la division sexuelle du travail dans les ateliers parisiens de la soie, mais dont les effets seraient tempérés grâce aux salaires féminins supérieurs dans ce secteur de l'économie, expression et source à la fois de capital social. Enfin, le cinquième et dernier chapitre examine l'évolution des rapports qu'entretiennent les artisanes de la soie avec les Lombards et les Juifs à travers les relations de crédit et de travail. En guise de conclusion, l'auteure offre un bref essai interprétatif sur la disparition de l'industrie du tissu de soie de luxe à Paris dans le deuxième versant du XV<sup>e</sup> siècle, dont les circonstances nébuleuses hélas empêchent de mieux cerner la chronologie. Avant de clore son étude, Farmer enrichit le corps du texte de cinq listes nominatives essentiellement fondées sur l'analyse des rôles d'imposition, qu'elle doit par ailleurs au traitement informatique fourni par Caroline Bourlet: ces annexes, courant sur plus d'une centaine de pages, visent à dresser la nomenclature des artisans méditerranéens installés à Paris, la localisation topographique des merciers, de même que la liste des artisans de la soie par métiers désignés.

Dans cet ouvrage, S. Farmer avance trois thèses concurrentes. La première, qui est selon nous la plus convaincante, affirme la naissance d'une industrie parisienne de velours à base de filaments de soie au tournant du XIV<sup>e</sup> siècle. À la faveur de la méthode prosopographique, l'auteure arrive également à identifier certains de ses acteurs au croisement des sources fiscales et comptables. Elle dévoile par exemple l'identité professionnelle du mercier Jehan le Roumain, non révélée dans le rôle de taille de 1292 mais apparaissant sous ce titre dans un compte domestique d'Éléonore de Castille, une occupation que poursuivra par ailleurs sa veuve Eustache (annexe 2, n. 6, p. 240). Le rapprochement des statuts de métiers de la soie, rédigés dans les années 1280, avec les inventaires de maisons aristocratiques lui fait d'autre part découvrir la présence unique à Paris d'un équipement complexe muni d'un double support d'ensouple et de centaines de poulies essentiel à la fabrication de velours de soie de haute qualité (pp. 68-70). S. Farmer suggère ainsi que le procédé parisien au tournant du XIV<sup>e</sup> siècle a pu devancer les techniques en vigueur dans les villes d'Italie du Nord, au premier plan Lucques qui dominait alors l'industrie soyeuse en Occident (p. 70). Mais puisqu'on ignore tout du fonctionnement de cet appareil à l'époque, Farmer se rabat sur l'historiographie de la production soyeuse italienne de la Renaissance et de l'époque moderne pour en fournir des éléments d'explication plausibles; elle recourt également à ces fameuses illustrations tirées des traités de l'art de la soie, comme l'avait déjà fait avant elle Maria Paola Zanoboni, pour rappeler la part des femmes dans cet artisanat spécialisé malgré des sources écrites particulièrement pauvres sur le sujet.<sup>[6]</sup> Qu'à cela ne tienne, ce sont dans les comptes privés, comme ceux de Robert II d'Artois ou de Guy de Flandres au début des années 1290, que Farmer retrouve la trace de tissus de soie de luxe ouverts à Paris; ainsi prisés par la royauté, l'aristocratie ou l'épiscopat, ces articles acquièrent du coup un cachet *made in Paris* susceptibles, croit l'auteure, d'octroyer un statut social particulier aux spécialistes qui les fabriquent comme aux merciers qui en font le commerce. Les conditions historiques qui auraient présidé, au-delà du cadre local, au développement de l'industrie soyeuse de qualité à Paris à la fin du XIII<sup>e</sup> siècle demeurent somme toute peu explorées. La concurrence féroce à laquelle se livrent les acteurs de l'industrie textile nord-européenne pour accaparer un marché de luxe, dans le contexte du renversement de la conjoncture économique d'alors, pourrait peut-être en fournir une clé d'explication.<sup>[7]</sup> Par ailleurs si la disparition de cette industrie parisienne survient dans des circonstances encore mal élucidées, S. Farmer soupçonne à fortes raisons le poids des crises de la première moitié du XV<sup>e</sup> siècle qui auraient entraîné, à terme, le déplacement des élites politiques et avec

elles l'industrie soyeuse vers des villes comme Tours davantage propices aux investissements de plus en plus coûteux. Mais en marge de cette industrie de luxe parisienne décomptée qui ne sut jamais rivaliser avec les grands centres soyeux méditerranéens, il faudrait peut-être aussi souligner l'impact de la production des petits articles de soie qui, adaptée aux mouvements de mode, fit la réputation de Paris pendant longtemps. Des études archéologiques récentes, comme celle de Gitte Hansen sur les broderies soyeuses en Norvège au XIIe siècle destinées à un marché de consommation urbain des « middle classes », pourraient enrichir cette hypothèse.[8]

La seconde thèse avancée par S. Farmer concerne l'apport étranger (humain et technologique) à l'industrie et l'artisanat de la soie à Paris. L'auteure se concentre évidemment sur les ressortissants de régions productrices de soie, en grande partie originaires du Midi, notamment les Italiens. Pour ce faire, encore lui faut-il repérer le forain dans le matériau disponible. Peu diserts, les rôles de taille ne se prêtent pas aisément à l'exercice, ce qui explique le ratissage large des individus identifiés comme tel en multipliant les indices de probabilité. Mais placer, sous la même identité géo-ethnique, les relations d'affinité de l'« étranger » ou sa progéniture pourra en faire sourciller plus d'un (sans parler des enfants nés d'une alliance mixte). Une épouse n'est pas forcément étrangère telle Eustache, veuve de Jehan le Roumain, ou Adeline, veuve de Jehan de Tibériade le jeune (si le père de ce dernier fut vraisemblablement du Levant, le fils a pu voir le jour à Paris, p. 139, p. 196). Par ailleurs, les étrangers cherchant à s'embourgeoiser glissent plus facilement entre les doigts des assesseurs fiscaux et autres tabellions. Comme outil de dépistage, S. Farmer favorise aussi l'anthroponymie patronymique par déduction topographique, se fiant en particulier à la particule « de » devant un cognomen à consonance géographique, le nom de famille étant d'usage assez récent à Paris; or cette approche méthodologique ne fait pas l'unanimité parmi les médiévistes.[9] Du reste, l'annexe 2 (pp. 200-240) ne démontre-t-elle pas que moins de 2% des 341 merciers seraient d'origine méditerranéenne, proportion certainement au-dessous de l'apport « étranger » régional, si l'on doit toujours se fier aux patronymes d'origine topographique ? Est-il de même certain que parmi les artisans chypriotes à Paris figurent un certain Bertaut et deux Perronelles de « Lymesis », dont les prénoms normands font pencher en faveur de Limésy en Haute Normandie, plutôt que Limassol en Chypre (peu connue par ailleurs pour l'implantation de colons normands)?[10] Si *The Silk Industries in Medieval Paris* permet de comprendre que les merciers furent vraisemblablement les principaux orchestrateurs de la production soyeuse parisienne, en revanche le rôle joué par le mercier méditerranéen dans cette industrie et le recrutement des artisans de même origine, importateurs de la nouvelle technologie (pp. 100-101), reposent sur des données trop minces et une analyse déductive trop spéculative pour en établir la preuve, bien que l'hypothèse tombe sous le sens. Il en est de même pour les Juifs parisiens. Le cas de Jehanne la Convertie, épouse de Jehan Hardi, illustre parfaitement la fragilité de cet argumentaire circonstanciel (*a cluster of evidence*) : même si Jehanne ne peut être fermement associée à l'industrie de la soie parisienne, elle devient sous la plume de S. Farmer la figure de proue de l'entrepreneuriat juif dans l'industrie soyeuse parisienne. À preuve, nous dit-elle, les recenseurs fiscaux la nommèrent avant son conjoint dans le rôle d'imposition de 1313 pour un montant de 15 livres (« by listing her first [Paris tax assessors] credited her for the bulk of the responsibility [and] gave her priority within the household », p. 154), soit une contribution fiscale sept fois supérieure à celle que payèrent les merciers qui vivaient à l'emplacement de la résidence des époux Hardi entre 1297-1300 et qui, portant le même patronyme, *auraient également pu* être les parents de son époux, faisant ainsi ce dernier mercier et, par association, Jehanne elle-même. De ce chapelet de possibilités, Farmer conclut aux capacités productrices de Jehanne qui aurait singulièrement accru les revenus familiaux de son mari par un facteur de 350 %, bien qu'elle avoue en note que cette comparaison fiscale est futile en raison de la forte altération monétaire entre 1300 et 1313 (pp. 154-155). Ici, comme ailleurs dans les deux derniers chapitres de l'ouvrage, on sent l'auteur qui, victime de ses sources, se voit réduite à l'interprétation spéculative que trahit d'ailleurs une grammaire lourdement circonstancielle (usage à répétition du mode conditionnel des verbes, tout comme des adverbes et adjectifs hypothétiques, *appear, might have, suggest, would seem, perhaps, likely, probably, possibly, apparently*).

Le cas de Jehanne la Convertie vient également appuyer la troisième thèse de l'ouvrage : la place privilégiée des femmes dans l'artisanat de la soie à Paris. Ces dernières composent près de 75% de cette main-d'œuvre spécialisée, une réalité que partagent d'autres cités médiévales, notamment celles du Midi.[11] Mais l'originalité parisienne réside sans doute dans le fait que les métiers soyeux rapportent suffisamment pour faire figurer 260 de ces artisanes sur les listes fiscales à la fin du XIII<sup>e</sup> siècle et au début du siècle suivant. Leurs contributions, bien qu'inférieures à la moyenne de 20 sous, révèlent un gagne-pain qui les préserve sans doute de l'indigence; mais elles soulignent surtout la dominance parisienne dans le marché européen septentrional des produits aux filaments soyeux de qualité qui assurent un débouché d'emploi exceptionnel pour les femmes célibataires, mariées ou veuves.[12] On ne saurait non plus passer sous silence le nombre appréciable de mercières (13% sur 342 merciers) au sein de cette élite bourgeoise montante au tournant du XIV<sup>e</sup> siècle. Mais peut-on suivre pour autant Farmer qui y voit, dans l'un comme dans l'autre cas, un apanage de pouvoir et d'affirmation féminins typiquement parisiens, inconnus des villes italiennes productrices de soie? Si les 45 mercières repérées sur ces listes contribuent à hauteur de 0,1 sou de plus en moyenne que leurs 296 confrères masculins (soit 40,8 contre 40,7 sous, Table 4, p. 112), est-il avisé d'y voir le signe d'une capacité de revenu supérieur aux hommes (« women mercers paid a higher average tax than the men », p. 128)? Négligeable, cette différence aurait pu gagner en signification si la médiane, plutôt que la simple moyenne dans le calcul des rapports (ici et ailleurs dans l'ensemble du texte), avait été utilisée pour éliminer les valeurs aberrantes. Pourtant Farmer admettait plus tôt que les montants d'imposition fiscale comparés laissent perplexes: comment en effet expliquer que les tisserands spécialisés en tissus de velours – tous mâles – à la fine pointe de la technologie du tissage de soie parisienne paie le plus faible taux d'imposition parmi les artisans masculins de la soie? Pourquoi les tisserandes de voile soyeux paient-elles un impôt inférieur à celles qui fabriquent des tissus de soie? L'auteur l'ignore, mais elle s'aventure à suggérer, sans document à l'appui, que dans le cas des premiers, ayant investi récemment dans l'équipement coûteux de cette nouvelle industrie, les évaluateurs ont pu en tenir compte pour déterminer leur cotisation (pp. 116-117). Farmer recourt trop fréquemment au langage statistique (*statistical arguments*, p. 8) pour donner un poids argumentaire à des données somme toute peu significatives sur le plan quantitatif. Ainsi les deux femmes parmi les douze merciers qui sont assujetties aux plus forts taux d'imposition comptent pour « 16.7 percent of the very highest economic status of mercers » (p. 128), alors que la taxe moyenne payée par 24 tisserands et tisserandes de « tissuz de soie » est comparée à celle de neuf tisserandes de voiles (pp. 116-117). Si tant il est vrai que la majorité de la population parisienne est trop démunie pour contribuer à la taille, on ne peut d'autre part prétendre que la soie représente le plus fort secteur d'emploi pour les femmes (« silk work predominated among forms of employment for Parisian women », p. 107). Cette affirmation est heureusement nuancée à la page 123 : en effet, les évaluateurs de la taille ne dévoilent que 25% des métiers pratiqués par les payeuses d'impôt, et le cinquième de ceux-ci se rapportent à l'art de la soie.[13] Le secteur domestique qu'accompagne rarement une étiquette professionnelle absorbe sans l'ombre d'un doute la majorité des salariées, dont certaines gagnent même suffisamment pour être imposées, sans oublier les épouses dont les revenus d'appoint – dissimulés ou mal comptabilisés – peuvent s'avérer conséquents.[14] Il faudrait aussi vérifier la portée réelle du contrôle qu'exercent formellement les tisserandes de voiles à l'intérieur de leur guilde, au regard de la situation vécue à la même époque à Londres où, selon Ann Sutton, « the women and their craft no longer fitted into the fast-developing male métier with its mercantile pretensions and increasing political recognition ».[15] Quoiqu'il en soit, il demeure spéculatif d'affirmer que les parisiennes jouissent d'une autorité de fait plus étendue que leurs consœurs d'autres régions, notamment les Méditerranéennes, à partir du vieil argument voulant que le système matrimonial et successoral serait plus avantageux pour les épouses des pays de coutume, comme Paris, que celui du droit romain prônant la séparation des biens entre époux et l'exclusion des filles dotées.[16] Maintes études empiriques à partir des nombreuses séries notariales et judiciaires du Midi démontrent depuis longtemps une pratique de dévolution patrimoniale autrement plus complexe favorisant la passation de l'autorité paternelle à l'épouse, dans la maison comme dans l'atelier, tout en maintenant une égalité successorale entre enfants non mariés – la dot s'avérant par ailleurs la part anticipée de l'héritage familial. Il est encore plus difficile, enfin, de suivre S. Farmer sur la piste de la prédation sexuelle qui,

caractérisant les Lombards de passage à Paris, expliquerait la répugnance des travailleuses de la soie à leur solliciter des emprunts d'argent. L'auteure a par ailleurs raison d'évoquer la dichotomie qui existait entre gros prêts (commerciaux) et petits prêts (de consommation) pratiqués par les Italiens et les Juifs, comme à Manosque (p. 138 et p. 140, n. 7), encore qu'il faille préciser que dans cette petite ville de haute Provence, la concurrence lombarde y était inexistante jusqu'au début du XIV<sup>e</sup> siècle avec l'installation des papes à Avignon : au XIII<sup>e</sup> siècle, les registres notariés et judiciaires corroborent plutôt les rapports de crédit tissés entre Chrétiens et Juifs, y compris les petits prêts à la consommation passés entre femmes. À ce chapitre, Paris ne ferait donc guère exception, pas plus qu'au sujet des relations de travail entre Juifs et Chrétiens dans les métiers artisanaux, réalité que révèlent sans équivoque les sources méridionales.[17]

D'une lecture aisée qui ne saura laisser indifférent, *The Silk Industries of Medieval Paris* parvient sans conteste à enrichir nos connaissances très limitées sur le secteur de la soie dans le nord de l'Europe à l'aube du XIV<sup>e</sup> siècle. Certes, la présentation de la preuve sur le rôle pionnier joué par le migrant italien ou sur l'avantage exceptionnel accordé à la fileuse parisienne dans ce secteur de l'économie, ne satisfera sans doute pas tous les lecteurs. Cependant, l'historiographie médiévale sur les métiers artisanaux devra désormais compter, parmi ses références obligées, l'ouvrage de Sharon Farmer qui a réussi, en dépit de fonds documentaires ingrats et dispersés, à ranger Paris au nombre des cités médiévales productrices de soie de qualité – et la seule active au nord de l'Europe.

#### NOTES

[1] Anne F. Sutton, *The Mercery of London : Trade, Goods and People, 1130-1578* (Aldershot, U.K., and Burlington, Vt.: Ashgate, 2005).

[2] Sharon Farmer, *Surviving Poverty in Medieval Paris. Gender, Ideology, and the Daily Lives of the Poor* (Ithaca, N.Y. et Londres : Cornell University Press, 2002).

[3] Bronislaw Geremek, *Le salariat dans l'artisanat parisien aux XIII<sup>e</sup>-XV<sup>e</sup> siècles*, trad. par Anna Posner et Christiane Klaplich-Zuber (Paris : Mouton & Co, 1982).

[4] Simone Roux, « Les femmes dans les métiers parisiens : XIII<sup>e</sup>-XV<sup>e</sup> siècles », *Clio. Femmes, Genre, Histoire* 3 (1996), consulté le 18 août 2017. URL : <http://clio.revues.org/460>; DOI : 10.4000/clio.460.

[5] Simone Roux, *Paris in the Middle Ages*, trad. par Jo Ann McNamarra (Philadelphie, Pa.: University of Pennsylvania Press, 2009) p. 281; Boris Bove, *Dominer la ville. Prévôts des marchands et échevins parisiens de 1260 à 1350* (Paris : Éditions du CTHA, 2004). Pour ce dernier cependant, les Lombards qui apparaissent dans les livres d'imposition et qui « sont mal intégrés dans la population parisienne (...) sont presque toujours les chefs d'une compagnie dont les membres ne sont pas mentionnés », *Dominer la ville*, p. 64.

[6] “While the written records show a particular dearth of information on the widespread character of female labour, the iconographic sources prove much more abundant and revealing, as clearly emerges from a whole series of miniatures and frescoes”, Maria Paola Zanoboni, “Female Labour in the Silk Industry,” in Chiara Buss, dir., *Silk Gold Crimson. Secrets and Technology at the Visconti and Sforza Courts* (Milan : Silvana Editoriale, 2010) p. 36, n. 9; voir aussi dans le même collectif, Paolo Bensi, “Aspects of Dyeing Techniques and Materials in Italy during the 15<sup>th</sup> and Early 16<sup>th</sup> Century,” pp. 37-41.

[7] Peter Stable souligne en effet que “the highest niches of luxury textiles (were) entrepreneurial responses to economic difficulty, which resulted in directing efforts towards luxury segments of the market”: “The Move to Quality Cloth. Luxury Textiles, Labour Markets and Middle Class Identity in a Medieval Textile City. Mechelen in the Late Thirteenth and Early Fourteenth Centuries,” in Bart

Lambert et Katherine Anne Wilson, dir., *Europe's Rich Fabric. The Consumption, Commercialisation, and Production of Luxury Textiles in Italy, the Low Countries and Neighbouring Territories (Fourteenth-Sixteenth Centuries)* (Farnham, U.K., et Burlington, Vt.: Ashgate, 2016) p. 160.

[8] Gitte Hansen, "Luxury for Everyone? Embroideries on Leather Shoes and the Consumption of Silk Yarn in 11th-13th in Northern Europe", in Angela Ling Huang et Carston Jahnke, dir., *Textiles and the Medieval Economy. Production, Trade and Consumption of Textiles, 8<sup>th</sup>-16<sup>th</sup> Centuries*, Textiles Series, vol. 16 (Oxford et Philadelphia, Pa.: Oxbow Books, 2015) pp. 86-103. De même, pour la popularité des aumônières au XIII<sup>e</sup> siècle qui céda le pas aux alouyères au début du siècle suivant, comme le rapportent les règlements du métier à Paris : A. Sutton, *The Mercery of London* p. 5 et pp. 29-30, et n. 51. Considérons qu'en 1300, 30 % de la population de la Flandre et du Brabant est urbaine (P. Stable, "The Move to Quality Cloth", p. 159). Ces régions limitrophes du royaume de France offrent assurément à Paris un débouché appréciable pour sa production soyeuse.

[9] La méthode adoptée ici par Sharon Farmer s'appuie sur l'article de Benjamin Z. Kedar publié il y a déjà près de 45 ans, « Toponymic Surnames as Evidence of Origin : Some Medieval Views », *Viator*, 4 (1973), pp. 123-129, bien que Kedar appelle à la prudence devant la particule « de » pour fins d'identification des étrangers au Moyen Âge. Nous en voulons pour preuve deux cas marseillais : le courroyeur Hugues de Nantes à la fin des années 1320 et dont la famille s'est établie dans la ville bien avant 1287 (son grand-père était alors déjà enterré dans la cathédrale), et Jacques de Nantes, pourtant originaire de Six-Fours – un village à l'ouest de Marseille (suivant un contrat d'embauche en 1378). Pour de plus amples réflexions sur cette question, voir également Christian Maurel, « Du citadinage à la naturalité : l'intégration des étrangers à Marseille (XIII<sup>e</sup>-XVI<sup>e</sup> siècles) », *Provence historique* XLIX, 195-196 (1999), pp. 333-353, ou Étienne Hubert, « *Una et eadem persona sive aliae personae* : certifier l'identité dans une société mobile (à propos de l'Italie communale) », in Cédric Quertier, Roxanne Chilà et Nicolas Plucho, dir., *'Arriver' en ville. Les migrants en milieu urbain au Moyen Âge* (Paris : Publications de La Sorbonne, 2013) pp. 51-64.

[10] Michel Le Pesant, « Notes d'anthroponymie normande. Les noms de personnes à Évreux du XII<sup>e</sup> au XIV<sup>e</sup> siècle » *Annales de Normandie* 6.1 (1956) pp. 47-74. Sur la société et l'économie chypriotes : Angel Nicolau-Konnari et Chris Schubel, dir., *Cyprus. Society and Culture, 1191-1374* (Leiden : Brill, 2005).

[11] Maria Paola Zanoboni, *Produzioni, commerci, lavoro femminile nella Milano del XV secolo* (Milan : CUEM, 1997); elle résume également l'état des métiers féminins de la soie dans: *Donne al lavoro, nell'Italia e nell'Europa medievali (Secoli XXX-XV)* (Milan : Jouvence, 2016). Voir aussi les travaux publiés dans A. Groppi, ed. *Il lavoro delle donne*, (Rome and Bari : Laterza, 1996). Remarquons en particulier, ici et ailleurs, les contributions importantes de Franco Francheschi, notamment sur l'immigration à Florence aux XIV<sup>e</sup> et XV<sup>e</sup> siècles de fileuses d'or venues d'Allemagne: « Famille et travail dans les villes italiennes du XIII<sup>e</sup> au XV<sup>e</sup> siècle » in *The Household in Late Medieval Cities. Italy and Northwestern Europe Compared, Proceedings of the International Conference* (Gand et Leuven-Alpedoon: Garant, 2000-2001).

[12] « In the 1200s Paris produced some of the most desirable mercery small goods », A. Sutton, *The Mercery of London*, p. 20

[13] Les activités exercées par les femmes contribuables ont été répertoriées dans les rôles d'imposition à Paris par Janice Archer, à partir d'une liste nominative générée par un programme informatique également mis sur pied par Caroline Bourlet (p. 312, nn. 5-6).

[14] B. Bove, *Dominer la ville*, p. 53. On sait aussi que les nourrices, par exemple, étaient capables de générer des salaires supérieurs à ceux de leur époux: F. Michaud, *Earning Dignity. Labour Conditions and Relations during the Century of the Black Death in Marseille* (Turnhout: Brepols, 2016) pp. 142-143 et 155-

157. Pour Christiane Klapisch-Zuber, elles formaient ainsi « a sort of qualified aristocracy » : “Women Servants in Florence during the Fourteenth and Fifteenth Centuries”, in B. A. Hanawalt, dir., *Women and Work in Preindustrial Europe*, (Bloomington: Indiana University Press, 1986) p. 57.

[15] A. Sutton, *The Mercery of London*, p. 30.

[16] Sur les limites et le déclin du « pouvoir corporatif des femmes dans les métiers » à partir du XIV<sup>e</sup> siècle, il serait utile de se reporter à l'article de Cécile Béghin, « Donneuses d'ouvrage, apprenties et salariées aux XIV<sup>e</sup> et XV<sup>e</sup> siècles dans les sociétés urbaines languedociennes », *Clio*, 3 (1996) pp. 1-18. Pour une refonte de ces rapports hiérarchiques à la fin du XIII<sup>e</sup> siècle dans l'industrie textile de luxe: P. Stable, “The Move to Quality Cloth». Sur la question de hiérarchie dans l'atelier donnée comme une « constante fixée au XIII<sup>e</sup> siècle », on profitera du récent ouvrage de Philippe Bernardi, *Maître, valet et apprenti au Moyen Âge. Essai sur une production bien ordonnée* (Toulouse : CNRS Université de Toulouse-Le Mirail, 2009), et en particulier le chapitre 1, « Une idée de hiérarchie ».

[17] L'étude comparative du crédit lombard et juif par Joseph Shatzmiller et à laquelle se réfère S. Farmer (p. 140, n. 7), ne porte que sur le XIV<sup>e</sup> siècle et non le XIII<sup>e</sup> siècle, et se trouve développée non pas dans *Shylock Reconsidered*, mais plutôt dans sa thèse de doctorat, *Recherches sur la communauté juive de Manosque au moyen âge (1241-1329)*, publiée à Paris en 1973. Le crédit féminin juif et chrétien à Manosque au milieu du XIII<sup>e</sup> siècle s'observe à partir du début des séries notariales et judiciaires (fonds 56 H, Archives départementales des Bouches-du-Rhône). Par ailleurs, sur les rapports de travail entre Juifs et Chrétiens dans l'atelier artisanal à Marseille, voir les monographies récentes de Juliette Sibon (*Les Juifs de Marseille au XIV<sup>e</sup> siècle* (Paris : Cerf, 2011) et F. Michaud (*Earning Dignity*). Or c'est précisément dans cet esprit de tolérance, de compatibilité de mœurs et de convivialité entre les communautés juive et chrétienne à Marseille que Joseph Shatzmiller avait choisi d'intituler son livre *Shylock Reconsidered. Jews, Moneylending, and Medieval Society* (Berkeley: University of California Press, 1990).

Francine Michaud  
University of Calgary  
[michaud@ucalgary.ca](mailto:michaud@ucalgary.ca)

Copyright © 2017 by the Society for French Historical Studies, all rights reserved. The Society for French Historical Studies permits the electronic distribution of individual reviews for nonprofit educational purposes, provided that full and accurate credit is given to the author, the date of publication, and the location of the review on the H-France website. The Society for French Historical Studies reserves the right to withdraw the license for edistribution/republication of individual reviews at any time and for any specific case. Neither bulk redistribution/republication in electronic form of more than five percent of the contents of *H-France Review* nor republication of any amount in print form will be permitted without permission. For any other proposed uses, contact the Editor-in-Chief of H-France. The views posted on *H-France Review* are not necessarily the views of the Society for French Historical Studies.

ISSN 1553-9172